



ATTESTATION DE PUBLICITÉ

Concernant l'enquête publique relative au projet de la RARM consistant à remplacer la Télécabine et le Télésiège du Chalvet par deux Télécabines (avec suppression du Télésiège des 3 Fournéous)

Je soussigné Guy HERMITTE, Maire de Montgenèvre, atteste avoir fait afficher et publier l'avis d'enquête publique relatif au projet de remplacement de la Télécabine du Chalvet et du Télésiège du Chalvet par la Régie Autonome des Remontées Mécaniques, conformément :

- Au code de l'environnement et notamment les articles relatifs aux études d'impact et à la mise à disposition du public, et ses articles fixant les modalités d'enquête publique ;
- A l'arrêté du 24 avril 2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique.

L'enquête publique démarrant le 11 août 2025, tous les délais ont été respectés, selon le calendrier rappelé ci-dessous :

- Espaces d'affichage légal :
 - Borne de la Mairie : 22/07/2025
 - Borne des Alberts : 22/07/2025
- Affichages sur site en format A2 et fond jaune, par la RARM
 - Départ de la Télécabine du Chalvet : 22/07/2025
 - Départ du Télésiège du Chalvet : 22/07/2025
 - RDC RARM - Point de vente de l'Obélisque (visible Route d'Italie) : 22/07/2025
 - Caisse des Chalmettes (à proximité du départ du Télémix) : 22/07/2025
- Site internet de la Commune : 24/07/2025
- Publicité dans deux journaux locaux : devis et bons de commande signés le 23 et 24 06/25
 - Le Dauphiné Libéré : parutions les 25 juillet et 13 août 2025 (1366,70 € TTC)
 - Alpes & Midi : parutions les 24 juillet et 14 août 2025 (1337,56 € TTC)

Fait à Montgenèvre, le 24/07/2025

Le Maire de Montgenèvre,
Guy HERMITTE